



[Editions précédentes](#)

[Contactez nous](#)

## PROGRAMME DE DOHA POUR LE DÉVELOPPEMENT [haut de page](#)

“Le moment de vérité approche à grands pas” — Lamy



Dans la [déclaration liminaire](#) qu'il a prononcée devant le Comité des négociations commerciales le 28 mars, le Directeur général Pascal Lamy a rappelé aux Membres l'échéance de la fin d'avril pour établir les modalités concernant l'agriculture et les produits industriels; “le moment de vérité approche à grands pas — nous n'avons pas de temps à perdre”, a-t-il souligné.

Il a déclaré que, depuis la réunion précédente du CNC le 7 février (voir [OMC/Focus n° 68](#)), une activité intense avait eu lieu “en ce qui concerne tous les domaines” du Cycle de Doha, complétée par un certain nombre d'initiatives prises par des Membres. Cette activité “nous a permis de passer des généralités à une discussion des chiffres et des textes, ce qui est exactement ce dont nous avons besoin maintenant”, a-t-il ajouté.

Le Directeur général a lancé une mise en garde: “nous ferions une énorme erreur collective en pensant que nous pouvons reporter l'établissement de modalités au-delà d'avril”. Il a instamment demandé aux délégations d'intensifier les travaux entre maintenant et le début des réunions consacrées à l'accès aux marchés pour les produits agricoles et pour les produits non agricoles (AMNA), le 17 avril.

Pour résumer l'humeur générale, il a évoqué qu'il y avait “un sentiment puissant d'urgence à mesure que s'approche la fin d'avril et la nécessité de passer à la vitesse supérieure dans tous les domaines de négociation, à commencer par le triangle soutien interne, accès aux marchés pour les produits agricoles et produits industriels”.

## Accueil mitigé pour la proposition relative au soutien interne des quatre auteurs de la proposition sur le coton

Un certain nombre de Membres se sont déclarés favorables à la dernière proposition qu'ont présentée quatre pays africains au sujet du soutien interne en faveur du coton, à l'occasion du premier examen approfondi du texte par le Sous-Comité le 27 mars, mais l'un deux — les États-Unis — a dit que cela ne mettrait pas les négociations sur la voie du succès.

Les quatre auteurs de la proposition (Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad) ont clarifié leur proposition concernant la réduction et dans un deuxième temps l'élimination du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges dans un nouveau document examiné par le Sous-Comité du coton le 2 mars. Parmi les nouveaux détails figure une formule visant à assurer que les abaissements concernant le coton seront plus importants que pour l'agriculture dans son ensemble, a indiqué l'un des auteurs, le Tchad, au Comité.

La formule est conçue de façon que les abaissements des subventions de la catégorie orange (ou MGS) concernant le coton soient plus importants que ceux prévus pour l'agriculture dans son ensemble, ce qui était l'un des objectifs convenus à la Conférence ministérielle de Hong Kong en décembre 2005.

> [Pour en savoir plus](#)

---

### EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES [haut de page](#)

#### États-Unis: l'ouverture alimente une croissance économique solide



L'Organe d'examen des politiques commerciales a réalisé les 22 et 24 mars son huitième examen des politiques et pratiques commerciales des États-Unis. L'examen a été présidé par l'Ambassadeur Claudia Uribe (Colombie), l'Ambassadeur Amina Chawahir Mohamed (Kenya) faisant office de modérateur.

Depuis le dernier examen des politiques commerciales en 2004, les États-Unis ont enregistré une croissance économique vigoureuse, favorisée par l'ouverture et la transparence de leur régime commercial, lequel a soutenu la dynamique permanente en faveur du changement et de l'efficacité qui caractérise l'ensemble de l'économie des États-Unis, selon un rapport du Secrétariat de l'OMC sur les politiques et les pratiques commerciales des États-Unis.

Durant la période considérée, les États-Unis, premier importateur mondial et moteur clé de la croissance mondiale, ont continué d'apporter des changements progressifs à leur régime commercial, y compris sous la forme de mesures de libéralisation sur une base NPF et préférentielle. Le rapport relève néanmoins que des obstacles à l'accès aux marchés et

d'autres mesures ayant des effets de distorsion, notamment les subventions, subsistent dans des domaines peu nombreux mais importants, et que leur suppression serait bénéfique pour les consommateurs et les contribuables des États-Unis et pour la santé de l'économie mondiale. Le rapport indique également qu'il est important de prévenir d'éventuelles attitudes protectionnistes. Pour cela, il faudra sans doute des efforts aux États-Unis, consistant notamment en une réduction de la consommation et des dépenses du secteur public, et dans le reste du monde, en un accroissement des dépenses.

> [Pour en savoir plus](#)

---

## ACCESSIONS [haut de page](#)

Les négociations sur l'accession du Viet Nam sont entrées “dans leur toute dernière phase”



Le Viet Nam ayant annoncé qu'il avait quasiment achevé les deux accords bilatéraux restants, et à la suite de toute une série de nouvelles lois et de travaux multilatéraux, le Président du Groupe de travail a indiqué le 27 mars que les négociations avec les Membres étaient entrées “dans leur toute dernière phase”. Le Groupe de travail, comprenant plus de 40 Membres de l'OMC (l'UE comptant comme un Membre) va maintenant accélérer ses discussions avec le Viet Nam dans le but d'établir un rapport révisé au cours des quelques mois ou semaines à venir. Aucune date n'a été fixée pour la prochaine réunion mais le Président, M. Eirik Glenne (Ambassadeur de la Norvège) a demandé que des suggestions soient présentées par écrit dans les deux semaines, soit d'après lui la moitié du délai habituel. “Cela correspond au fait que cette accession entre maintenant dans une phase intensive”, a-t-il dit.

> [Pour en savoir plus](#)

## Le Président souligne la nécessité d'accélérer les négociations sur l'accession de la Russie

À la clôture de la réunion du Groupe de travail de l'accession de la Fédération de Russie le 24 mars, le Président, l'Ambassadeur Stefan Jóhannesson (Islande) a souligné la nécessité d'accélérer les travaux pour assurer des avancées importantes sur le vaste éventail de questions en suspens. Il a aussi indiqué que des réunions plurilatérales supplémentaires étaient nécessaires à mesure que les Membres abordaient des sections plus compliquées du projet de rapport du Groupe de travail. Parmi les sujets examinés pendant la réunion figuraient ceux touchant la protection des droits de propriété intellectuelle et les mesures sanitaires et phytosanitaires. Le négociateur principal de la Russie, Maxim Medvedkov, a indiqué que son pays avait achevé les négociations bilatérales avec 17 Membres depuis la dernière réunion tenue en octobre de l'année précédente et qu'elles étaient presque achevées avec l'Argentine,

l'Australie, la Colombie et le Costa Rica. Des consultations sont encore en cours avec les États Unis et le Moldova.

---

## RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS [haut de page](#)

### L'ORD adopte des décisions dans le différend concernant les mesures fiscales du Mexique sur les boissons sans alcool



L'Organe de règlement des différends a adopté le 24 mars les rapports du Groupe spécial et de l'Organe d'appel sur l'affaire “Mexique — Mesures fiscales concernant les boissons sans alcool et autres boissons” (DS308) qui avait été engagée par les États Unis.

> [Pour en savoir plus](#)

Le 17 mars, l'ORD avait établi des groupes spéciaux chargés d'examiner, respectivement, les droits antidumping du Mexique sur les tubes et tuyaux en acier en provenance du Guatemala (DS331); les mesures de la Turquie affectant l'importation de riz des États-Unis (DS334); et les réexamens à l'extinction des mesures antidumping visant les produits tubulaires destinés à des pays pétroliers en provenance d'Argentine effectués par les États-Unis (DS268).

> [Pour en savoir plus](#)

Le 14 mars, l'ORD a adopté les rapports de l'Organe d'appel et du Groupe spécial concernant le deuxième recours des Communautés européennes à l'article 21:5 dans l'affaire “États Unis: traitement fiscal des “sociétés de ventes à l'étranger”” (DS108).

> [Pour en savoir plus](#)

Le 6 mars, l'Organe d'appel a publié son rapport concernant l'appel du Mexique dans l'affaire “Mexique — Mesures fiscales concernant les boissons sans alcool et autres boissons” (DS308) qui avait été formé par les États Unis devant l'OMC.

---

## FAITS NOUVEAUX [haut de page](#)

### Le CCD réuni en Session extraordinaire élit un nouveau Président

Le Comité du commerce et du développement, réuni le 6 mars en Session extraordinaire, a élu son nouveau Président, l'Ambassadeur Burhan Gafoor (Singapour).

Les pays les moins avancés (PMA) ont évoqué la question de la décision relative à l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent. Ils ont dit que les modalités de cette décision devraient être mises au point dans le cadre de la Session extraordinaire du CCD et que seul l'examen de la mise en œuvre de la décision devrait être traité dans le cadre de la Session ordinaire du CCD. Cependant, un Membre a déclaré qu'à ce stade,

il ne pouvait pas accepter que la question soit traitée dans le cadre de la Session extraordinaire et a estimé que des consultations supplémentaires à ce sujet étaient nécessaires. Selon lui, la question devrait être examinée dans le cadre de la Session ordinaire du CCD comme prescrit dans la Déclaration de Hong Kong ou même par le Sous-Comité des PMA.

Les Membres ont aussi examiné les propositions restantes de la catégorie I axées sur des accords particuliers.

Le Président a l'intention de tenir des consultations informelles sur les propositions axées sur des accords particuliers avant la prochaine réunion formelle qui est prévue pour le 7 avril 2006.

### Le CCD adopte un programme de travail

Le Comité du commerce et du développement est convenu le 3 mars d'adopter son projet de programme de travail pour 2006 avec encore un changement apporté sur la base d'une déclaration de la Zambie, Coordonnateur du Groupe des PMA. Il a été convenu qu'un point consacré à l'examen des mesures prises pour accorder aux PMA un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent serait inscrit à l'ordre du jour des réunions restantes en 2006.

Les Communautés européennes et les États-Unis ont présenté les questions qu'ils avaient soumises par écrit concernant les notifications relatives à la Clause d'habilitation qui touchaient l'Accord cadre sur la coopération économique globale entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et la Chine. La Malaisie, au nom de l'ANASE et de la Chine, a indiqué que des réponses aux questions seraient fournies à la prochaine réunion du CCD en mai. Le Japon a déclaré qu'il soumettrait également des questions par écrit à l'ANASE et à la Chine.

Le Comité s'est rallié à la proposition du Président tendant à ce que son prochain examen complet des aspects des négociations touchant au développement ait lieu lors de sa réunion du 6 juin 2006. Le Secrétariat révisera son document sur les aspects relatifs au développement des négociations pour cette réunion, en particulier pour tenir compte des modalités éventuellement convenues.

Le Comité a élu M. Faizel Ismail (Afrique du Sud) Président des réunions du CCD en sessions ordinaire et spécifique et a reconduit l'Ambassadeur Ian M. de Jong (Pays-Bas) dans ses fonctions de Président du Sous-Comité des pays les moins avancés.

### Le Sous-Comité des PMA met l'accent sur l'accès aux marchés

Le Sous-Comité des pays les moins avancés a discuté le 16 mars de l'accès aux marchés pour les PMA, en se fondant sur une note du Secrétariat intitulée "Questions relatives à l'accès aux marchés pour les produits originaires des pays les moins avancés et dont l'exportation présente un intérêt pour ces pays". Plusieurs Membres ont apporté une contribution de

fond au débat. Les Membres se sont déclarés satisfaits des renseignements et des analyses fournis par le Secrétariat dans la note et lui ont demandé de fournir un certain nombre de données complémentaires à la réunion suivante du Sous Comité.

Le Sous-Comité a repris son examen de la note intitulée “[Possibilités offertes aux pays les moins avancés d'améliorer leur compétitivité dans le secteur des textiles et des vêtements](#)” (WT/COMTD/LDC/W/37). Pour donner suite à une requête formulée par le Sous Comité à sa session précédente, le Secrétariat a établi une note contenant des statistiques récentes sur les importations de textiles et de vêtements de certaines économies en provenance des PMA.

### [Le Danemark, le Royaume-Uni et la Suisse donnent 1,9 million de francs suisses pour le Cadre intégré](#)



Le Danemark, le Royaume-Uni et la Suisse ont fait un don d'un montant total de 1,9 million de francs suisses pour l'établissement de l'Unité de mise en œuvre du programme du Cadre intégré. “Cette contribution renforce l'engagement pris par les Ministres du commerce à Hong Kong de soutenir le Cadre intégré”, a dit le Directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy.

> [Pour en savoir plus](#)

---

### [AUTRES ACTIVITÉS DE L'OMC](#) [haut de page](#) Lamy: “L'OMC est ouverte au dialogue”



Le Directeur général, M. Lamy, a prononcé un [discours](#) devant l'Institut universitaire des Hautes études commerciales (HEI) à Genève, le 14 mars, dans lequel il disait que l'OMC était une organisation dans l'archipel de la gouvernance globale qui était ouverte au dialogue et sensible aux préoccupations en matière de développement et aux autres questions internationales. Il a fait état des efforts mis en œuvre par l'OMC pour aider les pays pauvres à obtenir des versions génériques meilleur marché de médicaments brevetés et a indiqué que le Secrétariat de l'OMC maintenait des relations de travail avec près de 200 organisations internationales.

Dans un [message vidéo](#) adressé le 28 mars au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, M. Lamy a dit que la Convention et l'OMC étaient “côte à côte dans la trame de règles que la communauté internationale a tissée pour faire du monde un lieu mieux ordonné”. “Il est essentiel que leur interaction soit réussie”, a-t-il ajouté.

### [Le Conseil du commerce des marchandises désigne les présidents de ses organes subsidiaires](#)



Le Conseil du commerce des marchandises a approuvé, le 10 mars, la liste des présidents de ses organes subsidiaires pour l'année en cours. Il a élu par acclamation l'Ambassadeur Yonov Frederick Agah (Nigeria) à sa présidence.

> [Pour en savoir plus](#)

---

## NOUVEAUX DOCUMENTS [haut de page](#)

### La libéralisation du commerce des services financiers en Afrique acquiert une dimension régionale et multilatérale



Ce nouveau document de travail analyse les gains qui pourraient découler d'une libéralisation régionale et multilatérale du commerce des services financiers pour les pays africains compte tenu des incidences qu'une telle libéralisation aurait sur la réglementation financière et la libéralisation des opérations en capital. Il décrit également les efforts entrepris pour intégrer les marchés financiers au sein de quatre régions africaines (UEMOA, CEMAC, CDAA et COMESA) et examine les engagements pris dans le cadre de l'AGCS par les pays pertinents en ce qui concerne les services financiers. Bien que les régions diffèrent sensiblement, il y a des possibilités d'intégration régionale plus poussée dans toutes. Il y a aussi des possibilités de libéralisation multilatérale plus grande des services financiers, en particulier en ce qui concerne le mode 3.

> [Pour en savoir plus](#)

### Érosion des préférences non réciproques découlant de la libéralisation NPF dans l'agriculture: quels sont les risques?

Ce nouveau document de travail estime le risque d'érosion des préférences pour les bénéficiaires de préférences non réciproques dans le secteur agricole comme conséquence des abaissements tarifaires NPF. Il se fonde sur une simulation basée sur un abaissement tarifaire unique. La mesure du risque d'érosion des préférences correspond à la différence entre les marges de préférence dont bénéficient les fournisseurs individuels sur les marchés de la Quadrilatérale (Canada, États Unis, Japon, UE) avant et après une réduction tarifaire NPF, multipliée par les courants d'échanges associés. Le document n'essaie pas de déterminer comment la réduction des marges de préférence se traduit sur le plan commercial mais indique quels produits et quels bénéficiaires de préférences non réciproques sont les plus exposés aux effets d'érosion sur les principaux marchés des pays développés. Dans l'ensemble, le document constate que le risque d'érosion des préférences est faible mais que certains pays sont fortement touchés en ce qui concerne des lignes de produits particulières (notamment le sucre et les bananes).

> [Pour en savoir plus](#)